

Séance du lundi 29 septembre 2014
Date de Convocation : mardi 23 septembre 2014
Nombre de Conseillers en exercice : 39

N° 2014.09.21 - Aubry - Enfouissement des réseaux rue du Général Vadot - Approbation des plans de financement Ville/SIEA

Présents :

Jean-François DEBAT, Michel FONTAINE, Isabelle MAISTRE, Françoise COURTINE, Alain BONTEMPS, Nadia OULED SALEM, Thierry MOIROUX, Claudie SAINT ANDRE, Jean-Marc GERLIER, Denise DARBON, Véronique ROCHE, Xavier BRETON, Vanessa CARRARA, Vasilica CHARNAY, Françoise COMTE, Martine DESBENOIT, Raphaël DURET, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Sébastien GUERAUD, Julien LE GLOU, Charline LIOTIER, Gérard LORA TONET, Pierre LURIN, Catherine MAITRE, Ouadie MEHDI, Andy NKUNDIKIJE, Elisabeth PASUT, Laurence PERRIN-DUFOUR, Clément PERRIN, Christian PORRIN, Sara TAROUAT-BOUTRY, Annick VEILLEROT, Jacques VIEILLE

Excusés ayant donné procuration :

Guillaume LACROIX à Ouadie MEHDI, Pascale BONNET SIMON à Catherine MAITRE, Sylviane CHENE à Thierry MOIROUX, Abdallah CHIBI à Vasilica CHARNAY, Fabien MARECHAL à Pierre LURIN

Secrétaire de séance : Charline LIOTIER

Rapporteur : Jean-François DEBAT

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

L'opération AUBRY Renaissance conduite par la Semcoda rend nécessaire le réaménagement des voiries et espaces publics périphériques. Le programme se termine en 2014-2015, avec la livraison par la Semcoda d'un immeuble de logements rue Vadot, et la fin des travaux d'espaces publics sur le Carré Aubry et la rue Vadot.

Motivation et opportunité de la décision

La rue Vadot est parcourue par des lignes aériennes basse tension et d'éclairage public inesthétiques, sur poteaux en béton armé. Leur enfouissement est un préalable à la fin des travaux sur l'espace public.

Compte tenu de la situation décrite, il est proposé l'enfouissement des réseaux et la mise en place de fourreaux de télécommunication en attente.

Les avant-projets transmis par le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain prévoient un coût total des travaux de 49 400 €. Toutefois, la dépense prévisionnelle restant à la charge de la Ville de Bourg-en-Bresse est estimée à 17 473 € :

▲ 15 373 € au titre des réseaux électriques

▲ 2 100 € au titre des réseaux de télécommunications

Maîtrise d'ouvrage et partenariats éventuels

Les travaux d'enfouissement sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SIEA.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Vu l'avis favorable de la Commission Proximité-Travaux-Environnement/Urbanisme-Déplacements du 24 septembre 2014,

A L'UNANIMITE des votants (39 voix)

APPROUVE les plans de financement d'enfouissement esthétique des réseaux électriques et de télécommunications.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ces plans de financement .

Impacts financiers

La dépense estimée à 17 473 € sera imputée sur les crédits ouverts au budget primitif du budget principal de l'exercice 2014, au chapitre 204 "Immobilisations incorporelles", article 2041582 "Subventions d'équipement versées - Aux organismes publics - Groupements de collectivités - Autres groupements - Bâtiments et installations" à transférer en DM n°2.